

## Synthèse

### « Etudiantes et étudiants de 1<sup>ère</sup> année, qui êtes-vous ? »

Par soucis d'accessibilité et pour faciliter la lecture, nous avons choisi de genrer le document au masculin.

#### Introduction

Le Bureau National de la FNEO 2019-2020 a réalisé une enquête auprès des étudiants de 1<sup>ère</sup> année. Le questionnaire appelé « Etudiantes et étudiants de 1<sup>ère</sup> année, qui êtes-vous ? » a été ouvert du 24 août au 20 septembre 2020. Il a été proposé dans le contexte de la réforme de l'admission en orthophonie afin d'avoir une idée des profils des étudiants de la nouvelle promotion sélectionnée via Parcoursup.

En effet, le modèle d'admission a subi un profond changement en 2020. Les examens d'aptitudes écrits ont été supprimés et dorénavant les candidats sont sélectionnés à travers un examen de dossier, suivi d'un oral pour ceux retenus. Il est à noter qu'au vu du contexte sanitaire lié à la Covid-19, aucun entretien oral n'a pu être proposé pour la session 2020.

Le questionnaire, comprenant une soixantaine de questions, a été transmis aux étudiants de 1<sup>ère</sup> année par le biais des personnes en charge de l'accompagnement des candidats au sein des associations locales. Les données, récoltées de façon anonyme, portaient sur différentes thématiques : profil général, situation de handicap, profil scolaire, accès aux études, profil étudiant, profil familial, logement, outre-mer, international, profil financier, emploi. L'ensemble de ces questions permettait à la fois de mettre à jour les données de la FNEO, mais surtout d'observer les profils des admis avec la réforme de l'accès aux études. Ainsi, seules les réponses concernant le profil général et scolaire de l'étudiant, l'accès aux études et les études d'orthophonie seront traitées au sein de cette synthèse.

#### Présentation des données

Les données ont été compilées avec celles du questionnaire de 2018 « Etudiant.e.s en orthophonie, qui êtes-vous ? »<sup>1</sup> réalisé par le Bureau National de la FNEO. Ce traitement permet, lorsque cela est possible, de comparer les profils des étudiants sélectionnés par examen d'aptitudes aux profils des étudiants

---

<sup>1</sup>FNEO, Synthèse du questionnaire « Etudiant.e.s en orthophonie, qui êtes-vous ? », 2018 <http://www.fneo.fr/publication/synthese-etudiant-e-s-orthophonie-etes/>

#### Contacts

Emma BRETON  
Présidente  
[presidente.fneo@gmail.com](mailto:presidente.fneo@gmail.com)  
06.99.63.01.11

Mélanie JAMET  
VP Enseignement Supérieur  
[es.fneo@gmail.com](mailto:es.fneo@gmail.com)  
06.16.04.77.02

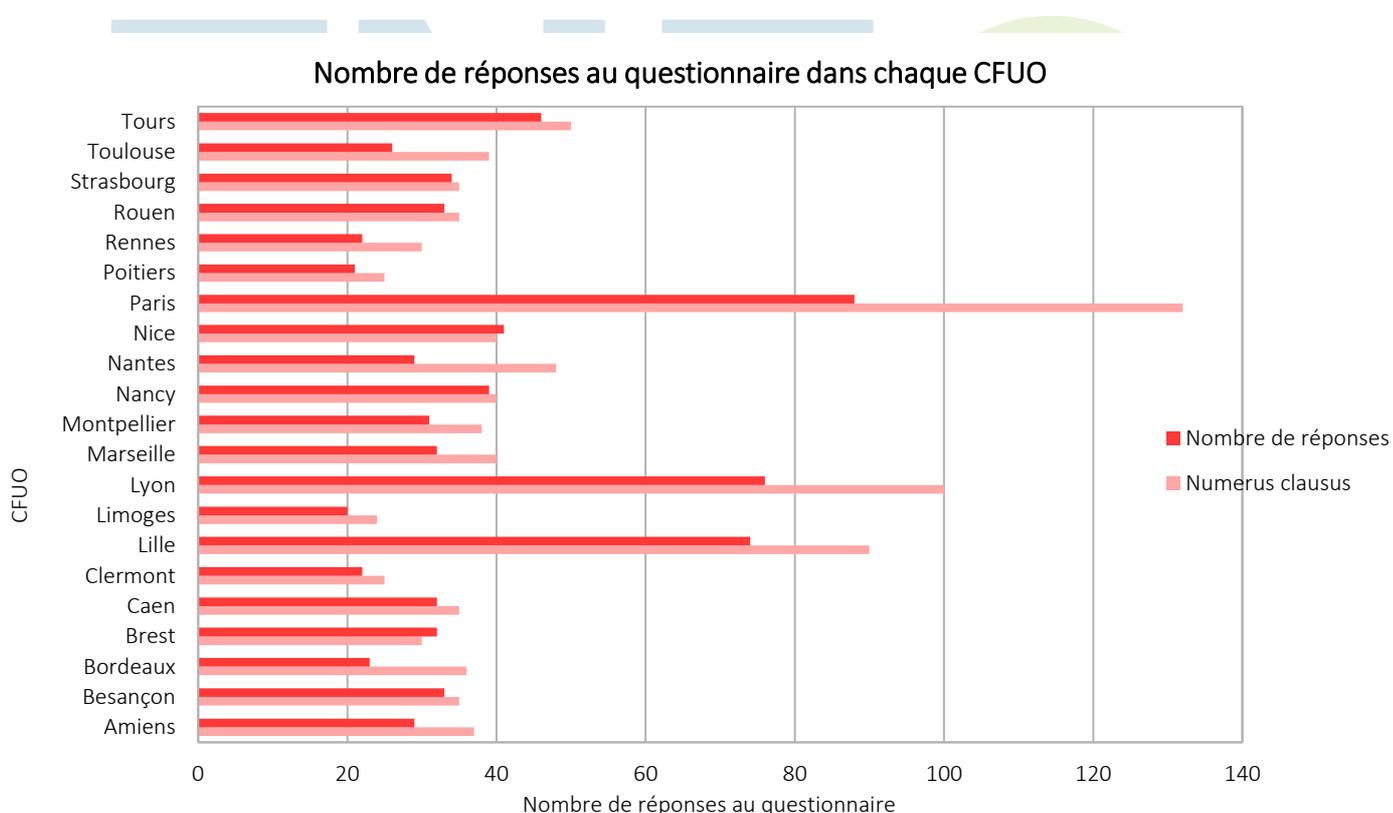
sélectionnés via Parcoursup. Le questionnaire de 2018 avait été proposé aux 5 promotions étudiantes de l'année universitaire 2018-2019. Les données pour chaque promotion ont été extraites afin de pouvoir réaliser une comparaison longitudinale. On s'intéresse donc aux promotions entrées en études entre 2014 et 2018, qui peuvent être comparées avec les données récoltées pour la promotion 2020.

Les résultats ont été traités à l'aide du logiciel de statistiques Sphinx IQ2.

### Nombre total de réponses

Sur les 964 étudiants de première année<sup>2</sup>, **783 réponses** ont été récoltées, soit plus de 81 % de participation.

### Nombre de réponses par CFUO



<sup>2</sup>Données issues de l'arrêté du 24 janvier 2020 fixant le nombre à admettre en 1<sup>ère</sup> année d'études préparatoires au Certificat de Capacité en Orthophonie et du Communiqué de presse de la FNEO, en date du 9 octobre 2020, faisant état de 52 places supplémentaires en orthophonie dans le cadre du dispositif « Un jeune, une solution » (<http://www.fneo.fr/publication/cdp-parcoursup-une-premiere-rentree-au-complet-09-10-2020/>)

## Contacts

Emma BRETON  
Présidente  
[presidente.fneo@gmail.com](mailto:presidente.fneo@gmail.com)  
06.99.63.01.11

Mélanie JAMET  
VP Enseignement Supérieur  
[es.fneo@gmail.com](mailto:es.fneo@gmail.com)  
06.16.04.77.02

Des mouvements au sein des CFUO (Centres de Formation Universitaire en Orthophonie) à la rentrée ont amené certains étudiants à remplir le questionnaire pour un CFUO alors que ces étudiants en ont finalement changé juste après, ce qui amène, pour certains CFUO, un nombre de réponses au questionnaire supérieur au numerus clausus.

Les 21 CFUO sont représentés à travers cette synthèse. Nous avons obtenu un nombre de réponses par CFUO significatif, car plus de la moitié de la promotion de chaque CFUO a accepté de remplir le questionnaire.

### Profil général

#### Genre

#### Genre en fonction des années

	2014	2015	2016	2017	2018	2020
Féminin	97,8 %	96,8 %	98 %	96,5 %	98,4 %	96,8 %
Masculin	1,6 %	2,3 %	1,7 %	2 %	1,6 %	3,1 %
Autre	0,6 %	0,9 %	0,3 %	1,5 %	0 %	0,1 %

L'orthophonie est connue pour être une filière représentée majoritairement par une population féminine. En 2020, la promotion de 1<sup>ère</sup> année ne déroge pas à la tradition avec **96,8 % de femmes**. Cependant, une augmentation notable du genre masculin est à signaler en comparaison aux autres années, avec **plus de 3 % d'hommes** dans l'ensemble des CFUO.

#### Age à l'entrée dans la filière

#### Age moyen à l'entrée dans les études d'orthophonie (arrondi à l'unité près)

2014	2015	2016	2017	2018	2020
22	21	21	21	21	20

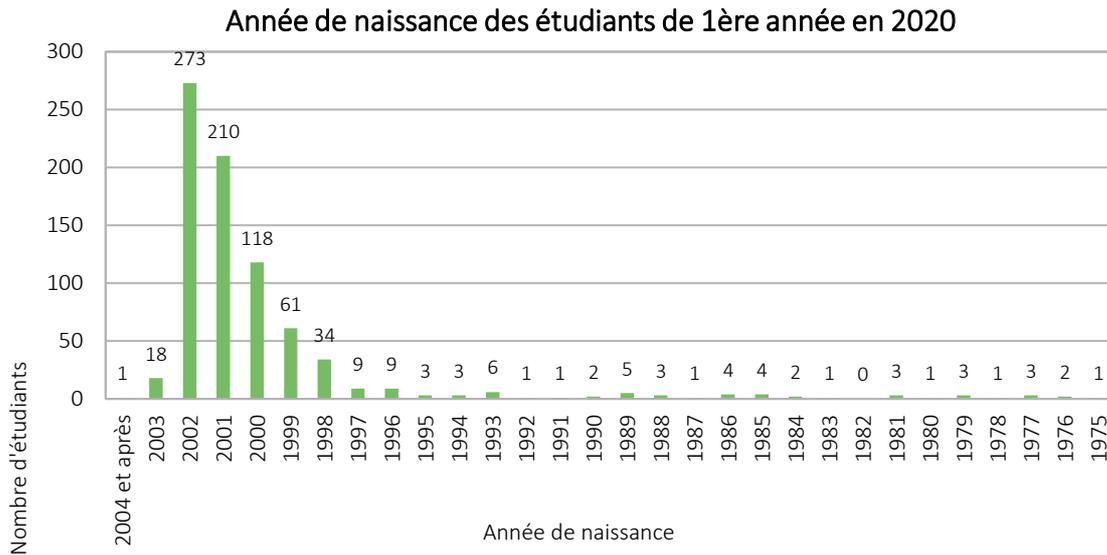
En 2020, **l'étudiant qui débute ses études d'orthophonie a en moyenne 20 ans**. Les étudiants sont actuellement plus jeunes à l'entrée dans les études que les années précédentes, puisque les moyennes d'âges

### Contacts

Emma BRETON  
Présidente  
[presidente.fneo@gmail.com](mailto:presidente.fneo@gmail.com)  
06.99.63.01.11

Mélanie JAMET  
VP Enseignement Supérieur  
[es.fneo@gmail.com](mailto:es.fneo@gmail.com)  
06.16.04.77.02

oscillaient avant entre 21 et 22 ans. Ceci semble corrélé aux nouvelles modalités d'accès aux études davantage favorables aux néo-bacheliers.



Les étudiants de 1<sup>ère</sup> année sont nés entre 1975 et 2004, ce qui montre que les études d'orthophonie attirent toujours des profils divers : personnes à la sortie du bac, en réorientation ou en reprise d'études. Il est à souligner que la majorité de la promotion 2020-2025 est âgée de 18 ans au moment de la rentrée universitaire, ce qui est corrélé avec le rajeunissement de l'âge moyen du primo-entrant.

### Profil scolaire

Dans cette partie, nous nous intéressons aux données qui concernent le baccalauréat des étudiants. Nous comparons les étudiants entrés en études après avoir passé l'examen d'aptitudes, soit avant 2020, à ceux admis via Parcoursup en 2020.

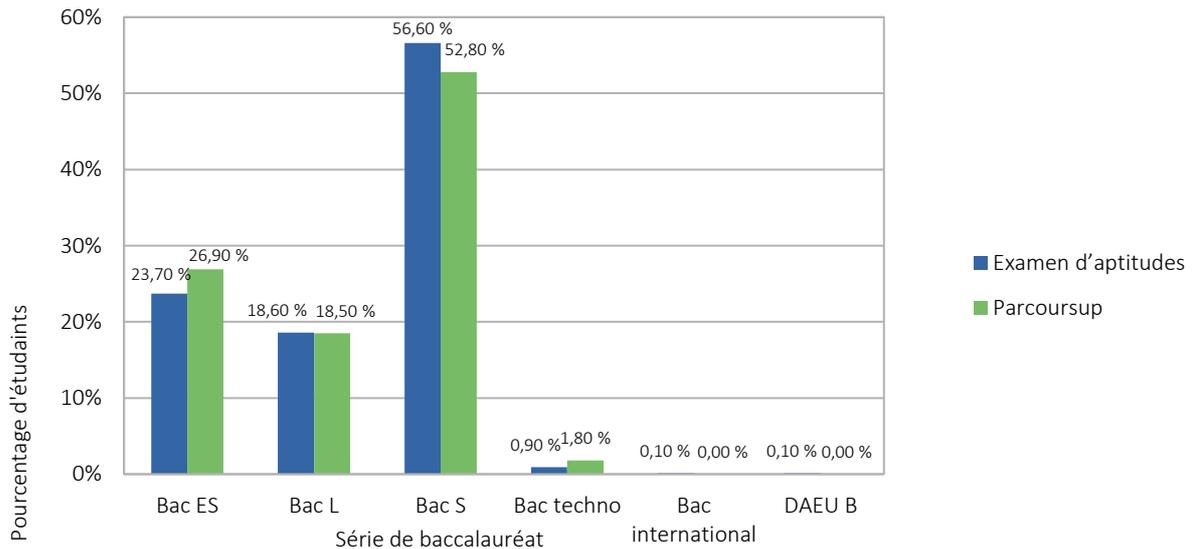
### Contacts

Emma BRETON  
Présidente  
[presidente.fneo@gmail.com](mailto:presidente.fneo@gmail.com)  
06.99.63.01.11

Mélanie JAMET  
VP Enseignement Supérieur  
[es.fneo@gmail.com](mailto:es.fneo@gmail.com)  
06.16.04.77.02

## Série de bac

Séries de baccalauréats selon le modèle d'admission



De manière générale, la majorité des étudiants en orthophonie proviennent d'un bac général et ce quelle que soit la procédure d'admission : 98,80 % avec examen d'aptitudes et **98,20 % avec Parcoursup**. En revanche, le **pourcentage d'étudiants issus d'un bac technologique a doublé avec l'examen de dossier présenté sur Parcoursup**. Il s'agit pour la plupart d'un bac ST2S (Sciences et Technologies de la Santé et du Social).

Concernant les baccalauréats généraux, **le plus grand nombre d'étudiants a validé un bac scientifique**. Cette proportion est à la baisse lors de l'admission 2020 (52,80 % contre 56,60 % auparavant), au profit du **bac ES qui est davantage représenté** (26,90 % contre 23,70 % auparavant).

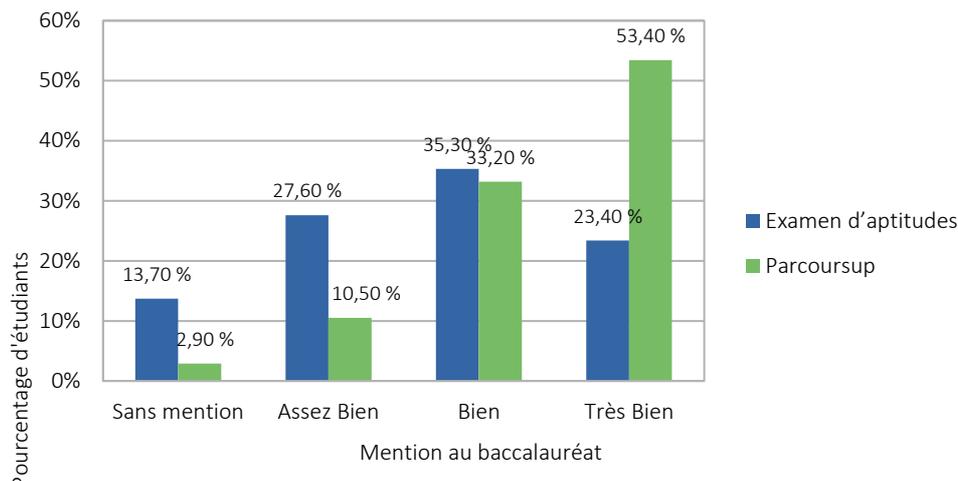
## Contacts

Emma BRETON  
Présidente  
[presidente.fneo@gmail.com](mailto:presidente.fneo@gmail.com)  
06.99.63.01.11

Mélanie JAMET  
VP Enseignement Supérieur  
[es.fneo@gmail.com](mailto:es.fneo@gmail.com)  
06.16.04.77.02

Mentions au bac

Mentions au baccalauréat selon le modèle d'admission



Plus de 86 % des étudiants admis avaient obtenu une mention au bac lorsqu'ils entraient en CFUO avec un examen d'aptitudes. Les profils d'étudiants ne semblaient pas reflétés par la mention obtenue au baccalauréat : il y avait une majorité de mention bien (35,3 %), plus d'un quart (27,6 %) des étudiants avaient une mention assez bien et 23 % une mention très bien. Ainsi, le niveau scolaire au lycée ne semblait pas influencer de manière forte l'opportunité d'entrer en études d'orthophonie.

Avec Parcoursup, un changement important s'opère dans la sélection par rapport au niveau du candidat au moment du bac. En effet, on remarque que le pourcentage d'admis est en corrélation avec la mention obtenue : plus la mention au bac est haute, plus le nombre d'étudiants admis est important. Ainsi, **53,40 % des étudiants admis en 2020 ont obtenu une mention très bien au baccalauréat, soit +30 points par rapport à l'admission sur examen d'aptitudes.** Il est à rappeler que la procédure Parcoursup 2020 pour l'orthophonie consistait en une seule étude de dossier, car le contexte sanitaire a empêché la bonne tenue des oraux d'admission. Cette étude de dossier était basée sur les notes du lycée, les notes du supérieur si concerné, la fiche avenir ou de réorientation, ainsi que le projet motivé. **L'admission sur dossier semble ainsi porter plus d'importance au niveau scolaire durant le lycée que l'admission sur examens d'aptitudes.** Il est toutefois à noter que les résultats du baccalauréat ont été influencés par les changements de modalités dus à la crise sanitaire de la Covid-19 (88 % de bacheliers avec les épreuves terminales du baccalauréat 2019<sup>3</sup> vs 95,7 % avec le contrôle continu 2020<sup>4</sup>).

<sup>3</sup>Insee, Réussite au baccalauréat - session 2019 : [https://www.insee.fr/fr/statistiques/2012792#tableau-TCRD\\_071\\_tab1\\_departements](https://www.insee.fr/fr/statistiques/2012792#tableau-TCRD_071_tab1_departements)

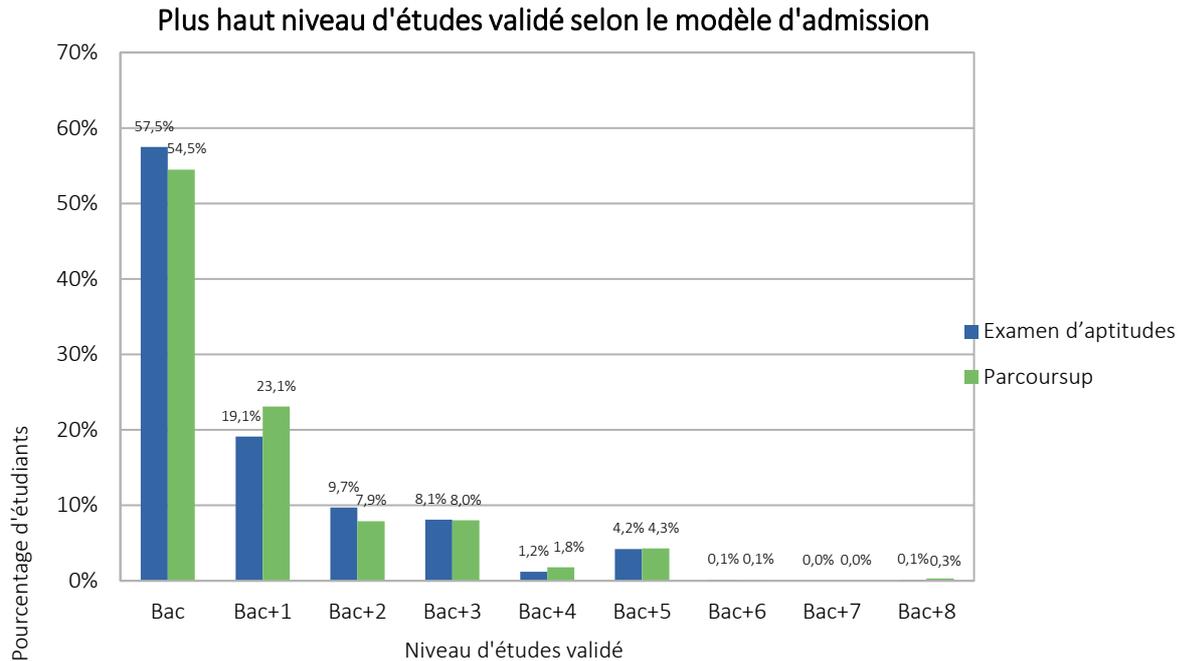
<sup>4</sup>L'Étudiant, En détails, retour sur les taux de réussites exceptionnels du bac 2020 : [https://www.letudiant.fr/bac/apres-les-rattrapages-nouveau-record-de-reussite-au-bac-2020.html?fbclid=IwAR3sLAPrxpeKxyGt28iknOtfTE1dSQFW9kKT\\_OXwky4nuHRIWoZOumjgYHg#:~:text=Les%20r%C3%A9sultats%20du%20cru%202020,sur%20trois%20ont%20une%20mention](https://www.letudiant.fr/bac/apres-les-rattrapages-nouveau-record-de-reussite-au-bac-2020.html?fbclid=IwAR3sLAPrxpeKxyGt28iknOtfTE1dSQFW9kKT_OXwky4nuHRIWoZOumjgYHg#:~:text=Les%20r%C3%A9sultats%20du%20cru%202020,sur%20trois%20ont%20une%20mention)

Contacts

Emma BRETON  
Présidente  
[presidente.fneo@gmail.com](mailto:presidente.fneo@gmail.com)  
06.99.63.01.11

Mélanie JAMET  
VP Enseignement Supérieur  
[es.fneo@gmail.com](mailto:es.fneo@gmail.com)  
06.16.04.77.02

Etudes validées avant orthophonie



Les étudiants de 1<sup>ère</sup> année ont été interrogés sur leur plus haut niveau d'études validé en dehors de l'orthophonie.

Ainsi, en 2020, **plus de la moitié des étudiants ont un niveau bac**, ce qui concorde avec les données d'avant 2020 avec toutefois une légère diminution de 3 points. Il peut s'agir à la fois d'étudiants sortant du bac, mais aussi d'étudiants ayant réalisé une ou plusieurs années de classe préparatoire (ce cursus n'étant pas valide dans l'enseignement supérieur), d'étudiants non scolarisés dans le supérieur, etc. Pour rappel, le niveau bac est celui attendu pour admettre en 1<sup>ère</sup> année d'orthophonie selon le Code de l'éducation<sup>5</sup>.

Plus d'un tiers des étudiants (39%) ont validé un niveau d'études qui les engageait dans une licence (bac+1, bac+2, bac+3). En particulier, 23 % des étudiants de 2020 ont validé un bac+1, ce qui est supérieur aux étudiants sélectionnés par examens d'aptitudes (19,1 %).

Les personnes ayant validé un cursus conduisant au niveau master, voire doctorat, sont beaucoup moins représentées : 6,5 % via Parcoursup, contre 5,6 % par examens d'aptitudes, ce qui signale une augmentation d'1 point.

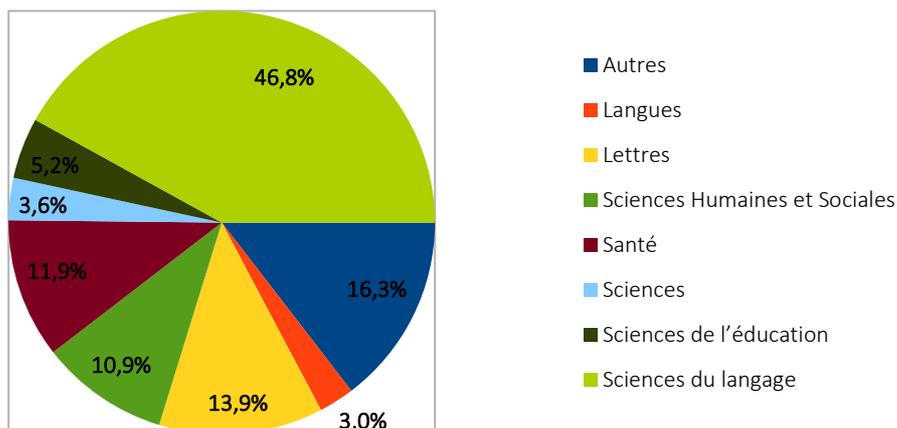
<sup>5</sup>Article 2 de la section 2 du chapitre VI du titre III du livre VI du code de l'éducation, relatif aux études d'orthophonie

Contacts

Emma BRETON  
 Présidente  
[presidente.fneo@gmail.com](mailto:presidente.fneo@gmail.com)  
 06.99.63.01.11

Mélanie JAMET  
 VP Enseignement Supérieur  
[es.fneo@gmail.com](mailto:es.fneo@gmail.com)  
 06.16.04.77.02

## Filières d'études suivies avant l'entrée en orthophonie en 2020



La répartition ci-contre affiche un total supérieur à 100 % qui s'explique par le fait que plusieurs réponses pouvaient être formulées dans le cas où plusieurs cursus d'études avaient été suivis.

L'ensemble des étudiants ayant validé 1 ou plusieurs années d'études en plus du baccalauréat ont pu témoigner de ce parcours dans la formulation de leur dossier sur Parcoursup. Ils ont alors pu mettre en avant les compétences et expériences développées dans le supérieur pour préciser leur choix de réorientation. Différentes filières sont représentées, qui coïncident, pour la plupart, avec des domaines retrouvés dans le référentiel de formation<sup>6</sup> :

1. **Sciences du langage.** Près de la moitié (46,8 %) s'étaient dirigés vers ces sciences dont l'objet d'études, la linguistique, est un des outils indispensables à la pratique de l'orthophonie.
2. **Autres.** 16 % ont formulé des vœux des filières « autres », indiquant des domaines variés tels que la communication, le commerce, le droit.
3. **Lettres.** Un peu moins de 14 % des étudiants ont suivi un cursus de lettres, tant au niveau universitaire qu'en classes préparatoires littéraires. Ceci peut être le témoin de l'influence littéraire de la filière orthophonie, avec une exigence dans la maîtrise de la langue écrite et de la langue orale réclamée à l'entrée.
4. **Santé.** Près de 12 % des étudiants ont découvert d'autres études de santé avant de se diriger vers l'orthophonie. Parmi ce pourcentage, 85 % des étudiants proviennent d'une PACES (Première Année Commune des Etudes de Santé permettant l'accès aux études de médecine (M), maïeutique (M),

<sup>6</sup>Annexe 3 – référentiel de formation du CCO du décret n°2013-798 du 30 août 2013 relatif au régime des études en vue du Certificat de Capacité d'Orthophoniste

## Contacts

Emma BRETON  
Présidente  
[presidente.fneo@gmail.com](mailto:presidente.fneo@gmail.com)  
06.99.63.01.11

Mélanie JAMET  
VP Enseignement Supérieur  
[es.fneo@gmail.com](mailto:es.fneo@gmail.com)  
06.16.04.77.02

odontologie (O), pharmacie (P), ainsi que kinésithérapie (K) dans certaines universités). Il est à noter que cette année 12 % des étudiants ont déclaré être passés par la PACES, alors que le pourcentage moyen entre 2014 et 2020 était de 7 %. Ceci indique donc que cette année les étudiants qui souhaitent entrer dans les études MMOPK se sont davantage intéressés à la filière orthophonie comme voie de réorientation. Ceci arrive dans le contexte de la réforme des études de santé, accessibles depuis la rentrée 2020 via les PASS et les LAS (Parcours Accès Spécifique Santé / Licences Accès Santé).

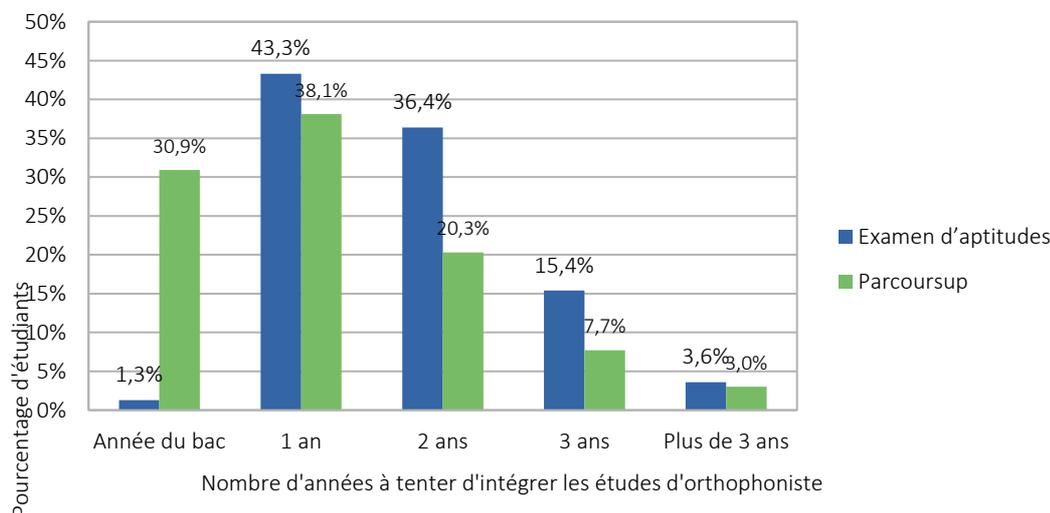
5. **Sciences Humaines et Sociales.** Plus d'1 étudiant sur 10 a exploré ce domaine. On retrouve principalement des étudiants issus de psychologie ( $\frac{3}{5}$  des étudiants de SHS), qui est également un tronc commun très important dans la formation initiale des orthophonistes.
6. **Sciences de l'éducation.** 5 % des étudiants se sont également intéressés précédemment à l'enseignement. Les études pour devenir orthophoniste et celles pour devenir professeur des écoles ont en commun l'intérêt porté aux apprentissages, l'un sur le versant soins et l'autre sur le versant éducatif.
7. **Sciences** (3%), dont la biologie principalement, qu'on retrouve dans le tronc commun sciences biomédicales du référentiel de formation des orthophonistes.
8. **Langues** (3%). On retrouve notamment dans cette filière des réflexions sur la linguistique, le langage, qui alimentent également les études d'orthophonie.

## Accès aux études

### Préparation

- Nombre d'années pour intégrer les études d'orthophonie :

Nombre d'années à tenter d'intégrer les études d'orthophoniste



## Contacts

Emma BRETON  
Présidente  
[presidente.fneo@gmail.com](mailto:presidente.fneo@gmail.com)  
06.99.63.01.11

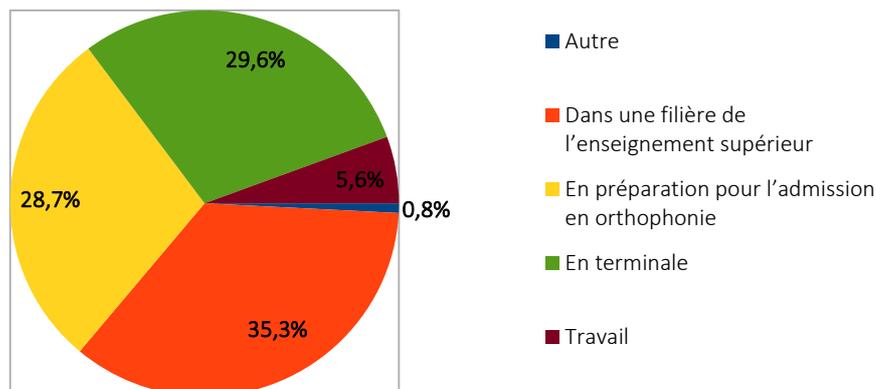
Mélanie JAMET  
VP Enseignement Supérieur  
[es.fneo@gmail.com](mailto:es.fneo@gmail.com)  
06.16.04.77.02

Lorsque l'accès aux études d'orthophonie était soumis à la préparation des examens d'aptitudes, seul 1 % des étudiants était admis l'année de leur bac. En effet, les exigences des écrits d'examens d'aptitudes notamment, voulues par la forte sélection présente dans cette filière, réclamaient de se préparer aux différentes épreuves de manière spécifique selon les villes. C'est pourquoi les étudiants avaient besoin de se dégager du temps pour préparer les examens d'aptitudes auxquels ils s'étaient inscrits, ce qui pouvait se révéler difficile l'année du bac. **Avec l'admission via Parcoursup, la population bachelière est bien représentée au sein des CFUO, avec 31 % des étudiants.** L'examen de dossier semble être une procédure plus accessible dès la sortie du bac : elle apparaît plus compatible avec une année déjà occupée par la préparation d'un diplôme, là où la préparation des écrits d'examens d'aptitudes était très chronophage.

En comparaison avec l'examen avant 2020, de moins en moins d'étudiants préparent l'entrée en orthophonie durant plusieurs années : la préparation en 1 an diminue de 5 points, celle en 2 ans de 16 points, celle en 3 ans de 8 points. Pour autant, des étudiants persévèrent toujours à intégrer la filière après 3 ans de préparation et ce, quel que soit le modèle d'admission.

- Statut durant l'année précédant l'entrée dans les études d'orthophonie :

Activité principale durant l'année scolaire 2019-2020



Durant l'année scolaire qui s'est conclue par leur admission en études d'orthophonie, les étudiants pouvaient suivre des parcours différents. On voit que de manière presque équivalente, les étudiants ont surtout suivi des études dans le supérieur, ont préparé leur bac ou se sont consacrés à préparer leur admission

## Contacts

Emma BRETON  
Présidente  
[presidente.fneo@gmail.com](mailto:presidente.fneo@gmail.com)  
06.99.63.01.11

Mélanie JAMET  
VP Enseignement Supérieur  
[es.fneo@gmail.com](mailto:es.fneo@gmail.com)  
06.16.04.77.02

en orthophonie. Les 30 % d'étudiants inscrits en terminale sont à mettre en corrélation avec l'explosion du nombre d'étudiants ayant obtenu l'accès à l'orthophonie simultanément à leur bac. Ceci vient renforcer le fait que le changement de modèle rend la filière accessible à plus de profils.

Par ailleurs, les étudiants qui travaillaient sont toujours présents, à plus de 5 %. Il s'agit notamment d'étudiants qui amorcent une reconversion professionnelle.

- Moyens de préparation :

**Moyen principal de préparation choisi pour entrer en orthophonie**

	Examen d'aptitudes	Parcoursup
Préparation personnelle (en parallèle d'autres études/travail)	14,20 %	30,60 %
Classe préparatoire privée	59,1 %	31,4 %
Aucune préparation	0,1 %	15,9 %

A cette question, les étudiants pouvaient choisir 1 ou plusieurs moyens de préparation selon ce qu'ils avaient entrepris pour accéder à l'orthophonie, et ce durant toutes les années où ils avaient préparé l'admission. Dans ce tableau, les pourcentages mentionnés correspondent aux étudiants qui n'avaient sélectionné qu'un seul moyen de préparation : nous avons donc choisi de nous arrêter sur l'activité principale du candidat l'année précédant l'entrée en CFUO.

Ainsi, alors que l'an dernier 60 % des étudiants déclaraient s'être préparés uniquement au sein d'une classe préparatoire privée, 2 fois moins d'étudiants se sont préparés dans des conditions similaires cette année. Cette donnée montre que les préparations payantes ont perdu du terrain avec le changement de modalités d'admission, au profit d'étudiants qui soit se sont préparés seuls (avec des livres, des sites d'entraînement, ...), soit ne se sont pas préparés spécifiquement puisque les épreuves écrites ont disparu.

Procédure Parcoursup

L'intégration de la filière orthophonie sur Parcoursup a modifié l'organisation de l'admission dans les CFUO. En effet, les CFUO constituent désormais des sous-vœux regroupés au sein de vœux, c'est-à-dire au sein de regroupements qui s'organisaient selon la géographie et selon le numerus clausus de chaque CFUO. Cette année, il y avait 9 regroupements (Lille / Amiens-Rouen-Caen / Brest-Rennes-Nantes-Tours / Paris /

Contacts

Emma BRETON  
Présidente  
[presidente.fneo@gmail.com](mailto:presidente.fneo@gmail.com)  
06.99.63.01.11

Mélanie JAMET  
VP Enseignement Supérieur  
[es.fneo@gmail.com](mailto:es.fneo@gmail.com)  
06.16.04.77.02

Nancy-Strasbourg-Besançon / Poitiers-Bordeaux-Limoges / Toulouse / Clermont-Ferrand-Lyon / Montpellier-Marseille-Nice), cependant le candidat ne pouvait faire que 5 vœux orthophonie au maximum sur ses 10 vœux possibles au total. Le candidat choisissait ensuite le(s) sous-vœu(x) dans lesquels il souhaitait déposer son dossier au sein d'un regroupement. En s'inscrivant à un vœu, il devait alors s'acquitter de 80€ de frais de dossier et ce, quel que soit le nombre de sous-vœux sélectionnés.

- Nombre de vœux « orthophonie » sur le total des vœux Parcoursup :

**Nombre de vœux « orthophonie » formulés  
par rapport au nombre de vœux totaux disponibles sur Parcoursup**

		Nombre total de vœux sur Parcoursup									
Nbr vœux « orthophonie »		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	1		54,1 %	23,5 %	16,7 %	6,7 %	0,4 %	1,1 %	6,7 %	5,6 %	5,4 %
2		/	38,2 %	24,1 %	26,7 %	1,7 %	7,4 %	4,5 %	11,2 %	6,8 %	4,6 %
3		/	/	48,1 %	4,4 %	2,9 %	9,3 %	10,1 %	10,1 %	9,5 %	8,5 %
4		/	/	/	51,1 %	3,8 %	20,4 %	7,9 %	7,9 %	13,5 %	7,5 %
5		/	/	/	/	91,2 %	51,9 %	70,8 %	65,2 %	64,9 %	76,2 %

*Note de lecture : 51,9 % des étudiants ayant fait 6 vœux sur Parcoursup avaient formulé 5 vœux « orthophonie ».*

Deux questions indépendantes ont été posées aux étudiants de 1<sup>ère</sup> année concernant leurs vœux sur Parcoursup. La première était de savoir combien de vœux « orthophonie » avaient été formulés. La seconde était de savoir le nombre total de vœux formulés sur les 10 vœux disponibles au total : on s'intéressait donc à la fois aux choix d'orientation en orthophonie et aux autres filières sélectionnées. Une déperdition d'informations est visible dans les colonnes où le total n'est pas égal à 100 %, ce qui indique que certains étudiants avaient mal compris la question. Une analyse peut malgré tout être faite.

Dans un premier temps, on remarque que lorsque l'étudiant a formulé un nombre important de vœux sur Parcoursup (supérieur à 5), **il a optimisé ses vœux « orthophonie » en en mentionnant le maximum**. Entre 50 % et 70 % des étudiants ont procédé de cette façon (résultats surlignés en vert).

En second, la diagonale bleue nous apporte une information précieuse sur la façon dont les étudiants ont géré leurs choix d'orientation. En effet, **nombre d'étudiants ont choisi de miser leur entrée dans le supérieur uniquement à travers la filière orthophonie, qu'ils semblaient avoir choisie avec certitude malgré la**

Contacts

Emma BRETON  
Présidente  
[presidente.fneo@gmail.com](mailto:presidente.fneo@gmail.com)  
06.99.63.01.11

Mélanie JAMET  
VP Enseignement Supérieur  
[es.fneo@gmail.com](mailto:es.fneo@gmail.com)  
06.16.04.77.02

**sélection importante. C'est le cas de plus de 90 % des étudiants qui ont formulé 5 vœux**, ne choisissant que l'orthophonie. Pour information, cette année 11 863 candidats avaient confirmé un vœu orthophonie sur Parcoursup pour 964 places disponibles en tout dans les CFUO de France, soit 8 % d'opportunité de décrocher son pass « étudiant en orthophonie 2020 ».

- Critères de choix de regroupement :

Des informations ont été demandées aux étudiants pour savoir sur quel(s) critère(s) ils avaient choisi leur(s) regroupement(s). Quatre arguments se détachent et peuvent être classés selon leur récurrence :

1. **Attrait pour la ville.** Les étudiants accordent beaucoup d'importance à leur ville d'études, lieu de vie pour les 5 prochaines années, ce qui fait du critère géographique leur premier choix. Il est également fait mention de l'aspect financier au sein du choix de la ville, car l'étudiant a pu choisir en fonction du coût de la vie sur place.
2. **Organisation du regroupement.** En effet, chaque regroupement avait son organisation propre en terme de : nombre de sous-vœux, épreuves d'admissibilité, calendrier des épreuves. Beaucoup d'étudiants ont indiqué avoir formulé leur(s) vœu(x) afin de déposer leur(s) dossier(s) dans un maximum de CFUO, d'autant que l'inscription à un regroupement était conditionnée au paiement de frais de dossier uniques, quel que soit le nombre de sous-vœux formulés<sup>7</sup>. Par ailleurs, il est à rappeler qu'initialement 2 modalités d'admissibilité étaient organisées pour l'admission 2020 : 2 regroupements devaient proposer une épreuve écrite, quand les autres organisaient l'examen de dossier. Les candidats, qui ont formulé leur(s) vœu(x) avant le 12 mars, ont pris en compte cette modalité et certains ont préféré choisir l'épreuve écrite, qu'ils pouvaient avoir préparée les années précédentes, alors que d'autres ont fui cet écrit. Mais ni les écrits d'admissibilité, ni les oraux d'admission n'ont pu être organisés dans le contexte sanitaire printanier.
3. **Entourage.** Les étudiants ont indiqué que leur choix de regroupement(s) avait été influencé par leur famille, ce qui a pu les conduire à privilégier des regroupements proches de leur domicile de référence.
4. **Attrait pour le CFUO.** Le choix des vœux a pu s'opérer en fonction des informations connues sur l'organisation du CFUO. Ainsi, beaucoup ont regardé avant tout les capacités d'accueil du CFUO selon ce qui leur correspondait le mieux. D'autres ont pris en compte les aspects pédagogiques inhérents au CFUO<sup>8</sup> : ses intervenants, ses ouvertures vers la recherche, ... Enfin, au vu du caractère inédit des épreuves orales en 2020, des candidats qui connaissaient les anciens examens d'aptitudes ont

---

<sup>7</sup>Par exemple, choix du regroupement Brest-Rennes-Nantes-Tours (158 places au total) : 1 vœu = 4 sous-vœux = 80€. Ou choix du regroupement Paris (132 places) : 1 vœu = 1 sous-vœu = 80€.

<sup>8</sup>Les CFUO ont un numerus clausus fixé entre 24 et 132 places.

## Contacts

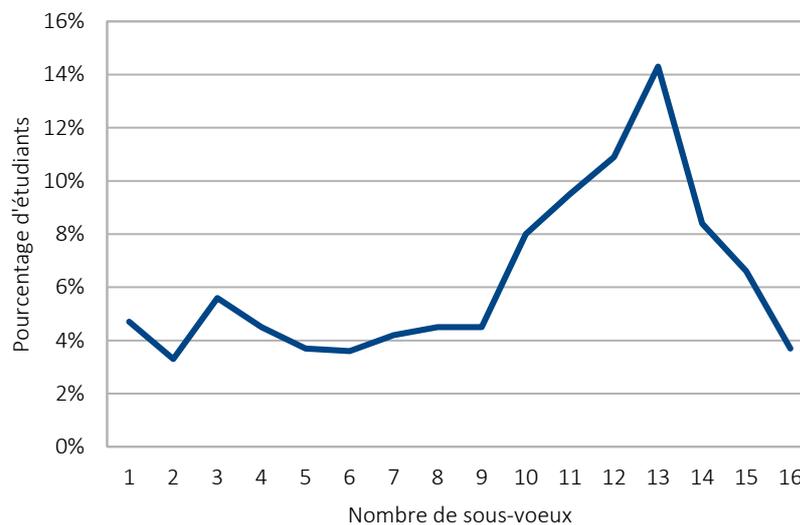
Emma BRETON  
Présidente  
[presidente.fneo@gmail.com](mailto:presidente.fneo@gmail.com)  
06.99.63.01.11

Mélanie JAMET  
VP Enseignement Supérieur  
[es.fneo@gmail.com](mailto:es.fneo@gmail.com)  
06.16.04.77.02

mentionné s'être inscrits dans les mêmes CFUO que ceux dans lesquels ils avaient déjà passé une épreuve les années précédentes.

- Nombre de sous-vœux orthophonie :

Nombre de sous-vœux "orthophonie" formulés sur Parcoursup



Au sein des 5 vœux « orthophonie » que le candidat avait la possibilité de formuler, il pouvait déposer son dossier dans 16 CFUO au maximum. En moyenne, l'étudiant admis a formulé **10 sous-vœux « orthophonie »** sur les 16 disponibles, cherchant ainsi à multiplier ses chances d'être admis dans au moins 1 CFUO.

- Intégration à la filière orthophonie à la suite d'un autre refus sur Parcoursup :

**99,2 %** des étudiants ont déclaré avoir accepté l'admission en études d'orthophonie sans que cette décision ne soit due à un refus dans une autre filière d'orientation. Ce chiffre rend compte de l'assurance de ces étudiants dans leur choix d'orientation.

## Contacts

Emma BRETON  
Présidente  
[presidente.fneo@gmail.com](mailto:presidente.fneo@gmail.com)  
06.99.63.01.11

Mélanie JAMET  
VP Enseignement Supérieur  
[es.fneo@gmail.com](mailto:es.fneo@gmail.com)  
06.16.04.77.02

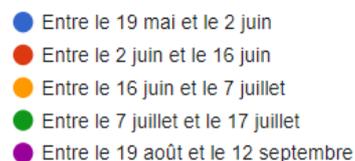
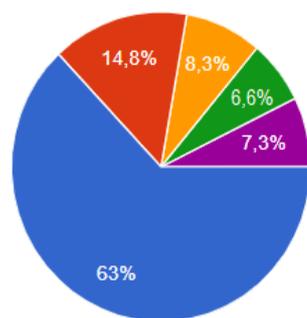
- Admission au sein d'un CFUO :

Le 19 mai 2020, les candidats recevaient leurs premières réponses d'admission sur Parcoursup, ce qui démarrait la phase principale d'admission. Les résultats étaient actualisés chaque jour afin que les listes d'attente remontent rapidement selon les désistements des candidats suite à un autre choix de CFUO ou à un autre choix d'orientation.

Différentes phases d'admission étaient identifiées sur Parcoursup. La phase principale d'admission fermait le 16 juillet. Pour les candidats n'ayant alors pas reçu de proposition(s) d'admission, quelle que soit la filière, une phase complémentaire ouvrait du 16 juin au 16 septembre. Les résultats du baccalauréat, période importante pour le choix définitif de l'orientation, étaient annoncés le 6 juillet.

### A quelle période as-tu accepté ton Centre de Formation définitivement ?

783 réponses



Afin d'identifier la période à laquelle les étudiants avaient accepté leur admission, le questionnaire présentait plusieurs propositions de réponses, qui tenaient compte des dates du calendrier Parcoursup. Cela permet d'identifier que **plus d'1 étudiant sur 6 avait choisi son CFUO début juin**. A la mi-juin,  $\frac{3}{4}$  des étudiants pouvaient d'ores et déjà se projeter dans leur ville d'études, et avant la fermeture de la phase principale, ils étaient plus de 92 % à pouvoir commencer à organiser leur rentrée. Cependant, **7,3 % d'étudiants ont dû attendre la fin de l'interruption estivale** pour connaître leur CFUO d'affectation. Ces étudiants ont pu être rappelés entre le 25 août et le 16 septembre, ce qui a contraint fortement l'organisation du démarrage de leur année universitaire. Ainsi, le jour de la rentrée, certains CFUO faisaient encore état de certaines places vacantes, témoins des mouvements opérés dans les différentes filières d'orientation. Au final, cette année aucune place

## Contacts

Emma BRETON

Présidente

[presidente.fneo@gmail.com](mailto:presidente.fneo@gmail.com)

06.99.63.01.11

Mélanie JAMET

VP Enseignement Supérieur

[es.fneo@gmail.com](mailto:es.fneo@gmail.com)

06.16.04.77.02

vacante n'est à compter dans les 21 CFUO, ce qui est une première pour la filière orthophonie depuis des années<sup>9</sup>.

- Dispositif « meilleur bachelier » :

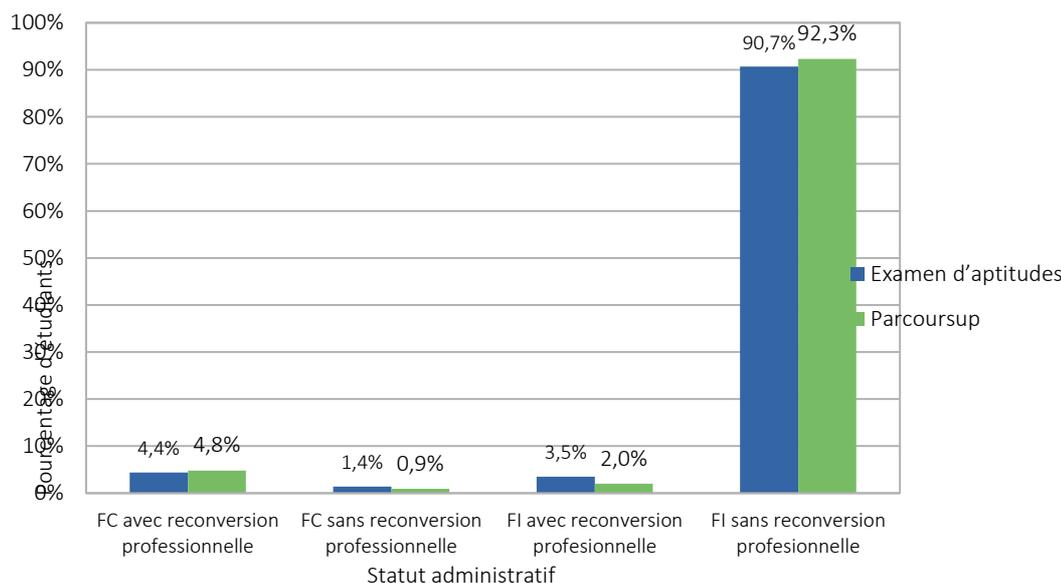
Seuls 2 % des étudiants de 1<sup>ère</sup> année ont déclaré avoir bénéficié d'une priorité d'accès aux études d'orthophonie en lien avec le dispositif « meilleur bachelier »<sup>10</sup>. Ce dispositif a été mis en place par la loi Orientation et Réussite des Etudiants. Il s'agit de proposer aux bacheliers ayant obtenu les meilleurs résultats au baccalauréat de leur lycée et en attente d'une proposition d'admission de bénéficier d'une priorité d'accès aux formations de l'enseignement supérieur.

## Etudes d'orthophonie

### Statut étudiant

L'étudiant de 1<sup>ère</sup> année doit s'inscrire administrativement au sein de l'université ou de l'institut de rattachement du CFUO à la rentrée. Il bénéficie alors d'une inscription en fonction de son statut avant d'entrer en études d'orthophonie. Ainsi, il est considéré comme étant en formation continue s'il a eu arrêt puis une reprise d'études ou encore si sa formation est financée par un organisme (Pôle Emploi par exemple). Autrement, il est considéré en formation initiale.

Statut administratif à l'inscription en CFUO selon le modèle d'admission



<sup>9</sup>FNEO, Communiqué de presse du 10 octobre 2020 « Parcoursup : une première rentrée au complet » :

<http://www.fneo.fr/publication/cdp-parcoursup-une-premiere-rentree-au-complet-09-10-2020/>

<sup>10</sup>MESRI, Le dispositif meilleur bachelier, 07.07.15 : [https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid91304/www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid91304/le-dispositif-meilleurs-bacheliers.html](https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid91304/www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid91304/www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid91304/le-dispositif-meilleurs-bacheliers.html)

## Contacts

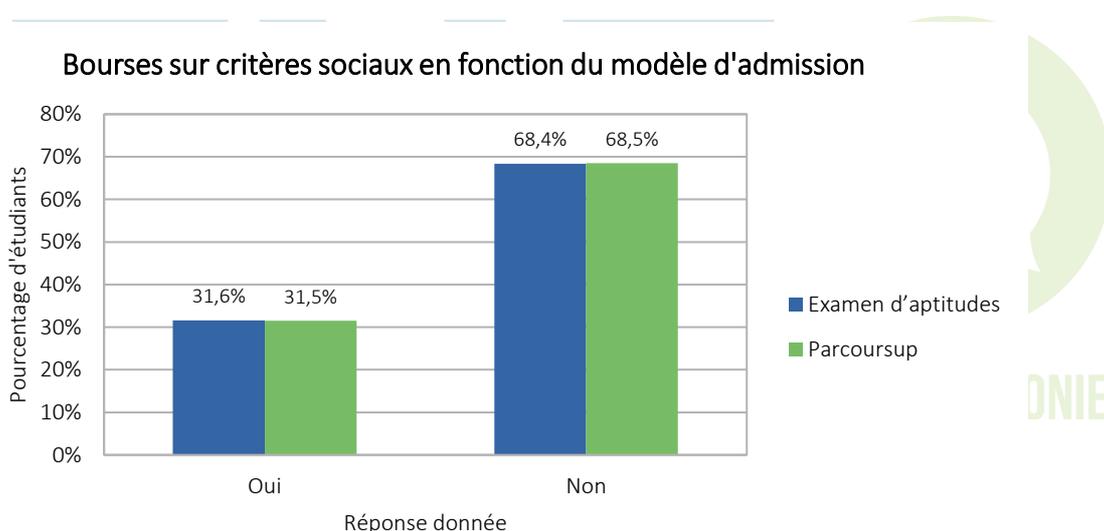
Emma BRETON  
Présidente  
[presidente.fneo@gmail.com](mailto:presidente.fneo@gmail.com)  
06.99.63.01.11

Mélanie JAMET  
VP Enseignement Supérieur  
[es.fneo@gmail.com](mailto:es.fneo@gmail.com)  
06.16.04.77.02

On remarque que **94 % des étudiants** sont en formation initiale cette année, ce qui ne diffère pas du statut majoritaire chez les étudiants sélectionnés avec examen d'aptitudes.

Parmi les étudiants, ceux déclarés en reconversion professionnelle sont représentés à hauteur de **2,9 %**, ce qui est inférieur de 2 points aux reconversions entreprises avec le modèle d'examens d'aptitudes. On peut relever que la nouveauté de la plateforme Parcoursup cette année, initialement pensée pour l'orientation des lycéens dans le supérieur, a peut-être été un frein aux envies des personnes en reconversion en 2020.

Bourses sur critères sociaux



Les bourses sur critères sociaux (BCS) sont les bourses versées par le CROUS. Différents échelons existent. **Le modèle de sélection n'a apporté aucune variation quant au nombre d'étudiants bénéficiant d'une BCS.**

**Pourcentage d'étudiants bénéficiant d'une BCG (arrondi à l'unité près)**

Obis	1	2	3	4	5	6	7
48 %	23 %	6 %	8 %	5 %	5 %	3 %	2 %

Contacts

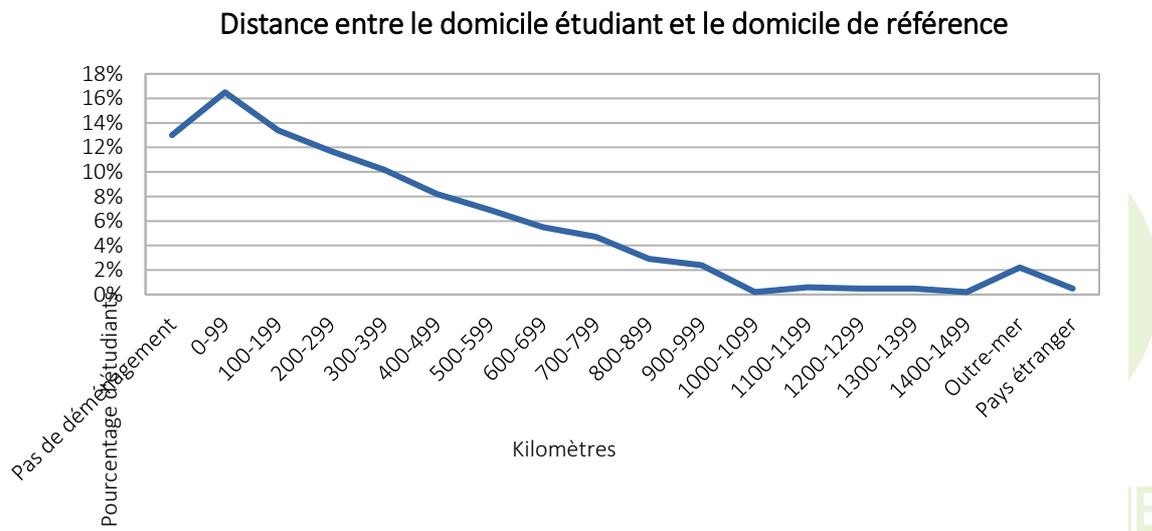
Emma BRETON  
Présidente  
[presidente.fneo@gmail.com](mailto:presidente.fneo@gmail.com)  
06.99.63.01.11

Mélanie JAMET  
VP Enseignement Supérieur  
[es.fneo@gmail.com](mailto:es.fneo@gmail.com)  
06.16.04.77.02

Sur le tiers d'étudiant bénéficiant d'une bourse du CROUS, 75 % des étudiants sont bénéficiaires d'une bourse de premiers échelons (Obis et 1). **Près de la moitié sont boursiers à l'échelon Obis, bénéficiant ainsi d'une exonération des frais d'inscription.**

Eloignement géographique au domicile de référence

La question portait sur la distance entre le domicile étudiant et le domicile considéré de référence (parents, fratrie, conjoint, etc.)



On remarque que la très grande majorité des étudiants se trouvent éloignés de 1000 km au maximum de leur logement de référence. Plus précisément, **la moitié des étudiants se trouvent à moins de 300 km de leur domicile de référence, rendant leurs déplacements le week-end assez aisés.** La création de regroupements a ainsi permis, cette année, de réduire la distance entre la ville de l'étudiant et la ville de son domicile de référence.

Conclusion

Cette synthèse sur la promotion 2020-2025 prend racine dans la réforme du modèle d'admission Parcoursup, largement perturbée par la crise sanitaire. Elle permet d'en savoir plus sur cette nouvelle génération d'orthophonistes en devenir.

Contacts

Emma BRETON  
Présidente  
[presidente.fneo@gmail.com](mailto:presidente.fneo@gmail.com)  
06.99.63.01.11

Mélanie JAMET  
VP Enseignement Supérieur  
[es.fneo@gmail.com](mailto:es.fneo@gmail.com)  
06.16.04.77.02

Cette année, des changements viennent s'opérer sur le profil des étudiants recrutés sur dossier. Ainsi, les femmes en orthophonie restent sur-représentées, bien que la promotion se masculinise davantage en même temps qu'elle rajeunit.

Au niveau scolaire, de nombreux étudiants 2020 sortent d'un bac général en ayant validé une mention très bien. Une diversité des profils demeure tout de même avec des étudiants ayant effectué une année dans l'enseignement supérieur avant leur entrée en orthophonie, quand quelques admis entament une reconversion professionnelle. Les choix de préparation ont ainsi pu évoluer cette année avec une moindre fréquentation des classes préparatoires privées, qui semblaient jusqu'alors faire partie du processus d'admission.

Sur Parcoursup, l'étudiant a fait un choix éclairé d'orientation en optimisant ses vœux « orthophonie ». Ainsi, malgré la forte sélection connue dans la filière, les étudiants ont affirmé leur volonté d'effectuer les 5 années d'études menant au Certificat de Capacité d'Orthophoniste.

Cette synthèse vient illustrer les profils des étudiants de la promotion 2020-2025. Elle ne prétend pas expliquer le processus d'admission Parcoursup 2020, mais cherche à apporter des informations éclairées sur les étudiants ayant satisfait à l'examen de dossier 2020.

FNEO  
FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTUDIANTS EN ORTHOPHONIE

## Contacts

Emma BRETON  
Présidente  
[presidente.fneo@gmail.com](mailto:presidente.fneo@gmail.com)  
06.99.63.01.11

Mélanie JAMET  
VP Enseignement Supérieur  
[es.fneo@gmail.com](mailto:es.fneo@gmail.com)  
06.16.04.77.02